

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES 15 ET 16 NOVEMBRE 2025 A GENTILLY

## MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS

Didier PASCAL  
Emmanuel BASSON  
Aurélie BLIN  
Alexandra BOISSINOT (en Visio)  
Clément BUISINE (en Visio)  
Nathalie CHABERNAUD  
Odile COMTE GAZ  
Jean-Baptiste DUPONT  
Pierre-Marc EPSTEIN  
Stéphane GUILLEUX  
Aurélien HASLE  
Nadia MASSARI  
Lionelle MAURE  
Jennifer MURE (en Visio)  
Jason TRAVERS

## MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES

Alexy BERNARD  
Marina BERNARD  
Jacques CAMPOS  
Léa COLASSE  
Géraldine Garric  
Etienne RAPPENEAU  
Virginie SCHUSTER

## INVITES

Nicolas DREUMONT, Directeur Technique FFSTB  
Yannick MEUNIER, Directeur Général

## INVITES EXCUSES

Christine BEL, Directeur Technique FFSTB

\*\*\*\*\*

Début de la réunion : samedi à 16 h 15

### **1. Réunion des Présidents des Comités régionaux**

Le Président fédéral fait un compte rendu de la réunion des Comités régionaux qui a eu lieu ce jour, de 09 h 30 à 16 h 00.

Le constat est le suivant :

- tous les Comités régionaux étaient présents ou représentés en présentiel ou en Visio pour le Comité régional de la Guadeloupe.
- réunion très positive tant au niveau des échanges que de la qualité des débats
- un climat très serein qui a été propice à l'échange d'information

Lors de cette réunion, les Présidents des Comités régionaux ont accepté la proposition de se voir plus régulièrement, à savoir :

- une rencontre en Visio organisée le samedi matin des réunions de Comité Directeur
- une rencontre annuelle en présentiel sur une journée

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTA et IBTF  
[www.fttwirling.fr](http://www.fttwirling.fr)

## 2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Directeur des 7 et 8 juin 2025

Des modifications sont effectuées en séance et le compte rendu est ensuite soumis au vote du Comité Directeur.

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents**

## 3. Rappel des votes effectués par mail

### Votes du Comité Directeur fédéral

**30/06/2025 Vote Règlement Sportif Pratique Artistique 2026** : POUR à l'unanimité avec 18 voix

**02/07/2025 Vote Président Commission Nationale des Changements d'Association** : POUR à la majorité avec 12 voix

**06/07/2025 Vote Règlement Sportif Pratique Technique 2026** : POUR à l'unanimité avec 19 voix

**09/07/2025 Vote composition Comité d'Ethique** : POUR à l'unanimité avec 17 voix

**18/09/2025 Vote Cursus formation Juges N3 pour les DOM** : POUR à l'unanimité avec 15 voix

**19/09/2025 Vote Lieu Congrès 2026** : POUR à l'unanimité avec 17 voix

**19/09/2025 Vote Calendriers des compétitions 2026** : POUR à l'unanimité avec 17 voix

**19/09/2025 Vote Tarifs fédéraux 2025/2026** :

- POUR à l'unanimité avec 14 voix concernant les tarifs
- POUR à l'unanimité avec 13 voix concernant les modalités DDR

**22/09/2025 Vote Composition Commission Arbitrale / Sous-Commission Juges** :

- POUR à l'unanimité avec 18 voix POUR concernant la composition
- POUR à l'unanimité avec 16 voix POUR concernant la responsable de la sous-commission

**08/10/2025 Vote Lieux Finales 2026 de la pratique artistique** :

- POUR à l'unanimité avec 19 voix POUR concernant la Finale N2
- POUR à l'unanimité avec 19 voix POUR concernant la Finale N1
- POUR à l'unanimité avec 19 voix POUR concernant la Finale N3

**04/11/2025 Vote Lieu Championnat régional N2 Occitanie / PACA** : POUR Draguignan à la majorité avec 15 voix POUR

**07/11/2025 Vote Calendrier sportif saison 2025/2026** : POUR à la majorité avec 18 voix POUR

### Votes du Bureau Directeur Fédéral

**22/09/2025 Vote Licence Individuelle Chloé SOLIGNAC** : POUR à l'unanimité avec 6 voix

**21/10/2025 Vote Licence Individuelle Catherine MOUA** : POUR à l'unanimité avec 7 voix POUR

## 4. Composition Commissions

- ✓ Commission Communication

Il est proposé de compléter la Commission avec les membres suivants : Angélique Crêteau – Léa Halley – Lorie Gazzolli

**La proposition est acceptée à l'unanimité**

- ✓ Commission Arbitrale

Odile Comte Gaz (Responsable) – Prescillia Thiriat (Moran) – Agnès Thomas – Jennifer Mure

**La proposition est acceptée à l'unanimité**

- ✓ Sous-Commission Juges

Prescillia Thiriat (Moran) (Responsable) – Alexane De Grenier – Maxime Ribaut – Corinne Thouzard – Sylvie Jankovic

**La proposition est acceptée à l'unanimité**

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTB et IBTF  
www.fttwirling.fr

## 5. Calendrier des réunions

- ✓ Comité Directeur  
31/01-01/02/2026
- 23-24/05/2026
- 3-4/10/2026
- ✓ Bureau Directeur  
10-11/01/2026
- 02-03/05/2026
- 12-13/09/2026
- ✓ Congrès fédéral  
21-22/11/2026 (lieu à déterminer)
- ✓ Réunion avec les Présidents des Comités régionaux  
Réunion en Visio chaque samedi matin du Comité Directeur de 09 h 30 à 12 h 00 soit les :  
31/01/2026
- 23/05/2026
- 3/10/2026
- Réunion en présentiel  
27/06/2025 à Lyon

**Le calendrier présenté est accepté à l'unanimité**

## 6. Point sur la situation financière (Monsieur Yannick Meunier)

(Cf. Annexe 1)

En ce qui concerne la proposition de passer le tarif de la licence pompon à 17 € à l'identique du tarif de la licence majorette, une étude va être réalisée par Yannick Meunier afin de mesurer les impacts de la mesure. L'étude réalisée sera ensuite présentée au Comité Directeur dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel 2026.

## 7. Licences : état statistique au 31/10/2025 (Monsieur Yannick Meunier)

(Cf. Annexe 2)

Actuellement, nous constatons une baisse globale de licences de 700 licences par rapport à la même époque l'an dernier.

Une partie de la baisse constatée concerne la classe d'âge des 6-9 ans et il est à craindre que ceci soit directement en lien avec la suppression du Pass'Sport pour cette catégorie d'âge.

Par ailleurs, toujours dans une optique de progression des licences, une action doit être menée auprès des clubs pour développer la licence supporter. Dans ce cadre, une campagne nationale de sensibilisation va être lancée par la Commission Communication

## 8. Exalto

Au contrat signé avec le Prestataire, est inclus un module formation qui jusqu'à présent n'a jamais été installé.

Yannick Meunier a entrepris la mise en place de ce module qui devra permettre d'une part, de venir incrémenter l'intranet du club concerné et d'autre part, fournir aux organes déconcentrés les informations les concernant et qu'ils obtenaient difficilement : état des inscriptions aux différentes formations, résultats aux examens, ...

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTA et IBTF  
[www.fttwirling.fr](http://www.fttwirling.fr)

## 9. Point sur les subventions (Nadia Massari)

Subventions complémentaires obtenues suite à notre rendez-vous en juillet dernier avec le Directeur de l'ANS, Monsieur Sanaur et le travail effectué par notre DTF auprès du Pôle Performance de l'ANS :

- ⊕ 5 000 € pour le Championnat d'Europe
- ⊕ 6 500 € pour l'achat de matériel pour le Groupe France
- ⊕ 10 000 € pour le Team France
- ⊕ 6 400 € par an sur le contrat de développement soit une augmentation de 16 %

Par ailleurs, nous restons en attente de réponse pour la subvention demandée dans le cadre de l'emploi.

## 10. Finances (Aurélie Blin)

- ✓ Point sur la réponse de l'avocat fiscaliste

Pour mémoire : le Cabinet d'Expertise Comptable de la Fédération nous avait signifié la résiliation de son contrat de prestations d'une part, dans un délai ne correspondant pas aux dispositions contractuelles et d'autre part, en nous alertant sur un éventuel risque fiscal non clairement défini.

Dans ce cadre, un avocat fiscaliste a été contacté afin de connaître le positionnement de la Fédération vis-à-vis de la TVA. Ses conclusions sont les suivantes :

«Notre analyse nous conduit à conclure que le fonctionnement adopté par la Fédération pour la gestion des compétitions ne nous paraît pas contraire à son objet social. Néanmoins, certaines activités, telles que la restauration et la vente de produits, pourraient être qualifiées de lucratives si elles ne répondent pas à la règle des 4 P. Les éléments transmis ne nous permettent pas de vérifier si ces activités sont réalisées dans des conditions différentes de celles pratiquées par le secteur commercial. Si le critère de lucrativité était retenu pour ces activités, seules ces activités seraient néanmoins soumises aux impôts commerciaux dès lors qu'elles ne sont pas prépondérantes par rapport aux autres activités. Une analyse plus approfondie permettra de vérifier ce critère mais également vérifier, le cas échéant, le bénéfice de la franchise d'impôts.»

Au vu de cette conclusion, la Commission Financière a effectué une vérification sur l'ensemble de nos activités permettant d'établir que le régime de la TVA ne s'applique pas.

Fort de cette réponse, un courrier rédigé par notre Avocat va être adressé à notre ancien Cabinet d'Expertise Comptable, lui rappelant d'une part, que les conditions de résiliation n'ont pas été respectées et d'autre part, que les risques encourus par la non application du régime de la TVA sont aujourd'hui levés.

- ✓ Choix du Commissaire aux Comptes

La Trésorière étant expert-comptable, elle se propose de faire l'arrêté des comptes et elle propose donc que nous prenions un Commissaire aux Comptes

Deux devis ont été établis et sont présentés en séance. Le Cabinet Philippot est situé à Reims.  
Deux votes sont effectués :

- ⊕ Vote sur le principe d'un arrêté des comptes effectué par la Trésorière et conclusion d'un contrat avec un Commissaire aux Comptes

**La proposition est adoptée à l'unanimité**

- ⊕ Choix du Cabinet

Les deux devis sont étudiés en séance et un vote est fait pour le choix du prestataire retenu.

**A l'unanimité, le Comité Directeur décide de contractualiser avec  
le Cabinet Philippot situé à Reims**

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTA et IBTF  
[www.fttwirling.fr](http://www.fttwirling.fr)

## 11. Compétitions (Nathalie Chabernaud)

- ✓ Point sur l'organisation du millénaire

- **Le Millénaire – 29 et 30/11/2025 – MONTARGIS**

Le travail de préparation est effectué en collaboration avec Véronique Tassy et Isabelle Doudeau (club organisateur - Montargis) et l'organisation de la compétition est quasi-finalisée.

Une dernière Visio est programmée le lundi 24/11/25 à 20h30.

Des décisions ont été prises du fait de la baisse significative des inscriptions par rapport à 2024  
806 inscriptions en 2025 contre 1133 en 2024 :

- ✓ Réduction de la délégation spécifique à la pratique technique (entrées)
- ✓ Nombre de juges réduit : - 1

### Proposition à valider

Dans un souci d'harmonisation avec la pratique artistique et de réduction des coûts :

Pour la lecture du palmarès, des médailles sont prévues pour les podiums à l'identique des Finales alors qu'habituellement des médailles + des coupes étaient remises.

**La proposition est validée à l'unanimité et est étendue au Bâton d'Or  
et à la Finale de la Pratique Technique**

- ✓ Compétitions nationales 2026

(Cf. Annexe 3)

En ce qui concerne la proposition figurant dans l'annexe 3 et concernant la possibilité de faire de la prévente restauration sur les compétitions, le Comité Directeur y est favorable mais il faut trouver un moyen adapté afin que cela puisse être raccroché à la gestion des stocks. L'étude du projet va donc continuer pour une nouvelle présentation au Comité Directeur

Par ailleurs, Nathalie Chabernaud indique qu'elle souhaite qu'un rappel soit fait sur la procédure mise en place pour la désignation des Juges/Présidents de Jury/Commissaires de Compétition. En effet, elle reçoit souvent des mails de ces cadres lui indiquant qu'ils ont été désignés alors que la Commission Arbitrale n'a pas confirmé.

### Rappel de la procédure commune aux deux pratiques

Pour la Pratique Technique et la Pratique Artistique, les Sous-Commissions juges et Présidents de Jury doivent adresser à la Commission Arbitrale leurs propositions de désignation. La Commission Arbitrale se prononce sur les désignations proposées et envoie la confirmation au Secrétariat fédéral afin qu'il puisse effectuer toutes les opérations nécessaires.

- ✓ Compétitions 2027

Le Comité Directeur souhaiterait pouvoir étendre la mutualisation des tables de jury à l'ensemble des compétitions organisées. Ceci permettrait d'uniformiser la charge financière pour les Comités Départementaux, les CID et les Comités régionaux. Il est donc demandé à Yannick Meunier d'établir cette étude sur l'année 2026 pour les compétitions non mutualisées aujourd'hui (départements et pré-sélectifs).

## 12. Intervention DTF Pratique Technique (Christine Bel)

Commission Juge et Commission Formation : bonnes avancées

Commission Communication : difficultés persistantes, mais une solution semble se mettre en place avec la récente intégration de Lorie, ce qui est encourageant

Sélection Bâton d'Or : en accord avec les Techniciens, il sera utile de prévoir une réunion pour bien définir les couloirs et tous les détails associés.

21 Q de Ruffigny

86240 ITEUIL

Tél : 0805 690 382

accueil@ffstb.fr

Délégataire par

arrêté Ministériel

Affilié au Comité

National Olympique

et Sportif Français,

Membre de la WBTF,

WFNBTA et IBTF

www.fttwirling.fr

### Points à améliorer

Clarifier la passerelle entre les athlètes artistiques et la pratique technique, avec plus de précision sur les références de dates, notamment celles des demi-finales. Il me semble que nous avions décidé que cela correspondait à la demi-finale de la saison passée. Ce sont autant de détails qui restent à préciser et à améliorer

L'obtention des points (préliminaire, intermédiaire, avancée) repose sur un processus solide et expérimenté, pratiqué par tous les athlètes concernés. Tout est étroitement lié : Opens, sélectifs, Compétition Nationale. Il serait préférable de maintenir cet équilibre tout en apportant des améliorations progressives et réfléchies. Une modification trop rapide risquerait de créer de la confusion, alors qu'une approche mesurée semble plus raisonnable

### **13. Intervention DTF Pratique Artistique (Nicolas Dreumont)**

- ✓ Etat des lieux de la mise en liste SHN/ Espoirs/ Collectif National/AJSHN
- ✓ Etat des lieux des programmes d'Excellence
- ✓ Proposition de modification du PPF sur la mise en liste pour la Pratique Technique

L'ensemble de ces points est présenté en Annexe 4 et en Annexe 5

- ✓ Modalités des sélections internationales :

- ✓ Coupe du Monde team A junior/senior

#### **A la majorité, le mode de sélection proposé par le DTF est adopté (3 abstentions)**

- ✓ Championnat d'Europe Technique

Financement : la Fédération ne prend en charge que le Championnat du Monde et le Championnat d'Europe (uniquement pour le niveau élite) qui sont les compétitions de référence du PPF. La Coupe et les niveaux A et B du Championnat d'Europe restent à la charge des clubs participant.

Rappel : les athlètes participant à une compétition internationale doivent obligatoirement être titulaires d'une licence championnat (pour toutes les compétitions nationales et internationales) au prix de 40 € pour la saison 2025/2026.

### **14. Sous-Commission Juges (Odile Comte Gaz)**

- ✓ Pour le Bâton d'or, si la Pratique Artistique ne peut pas fournir 8 juges de la Pratique Artistique, les manquants seront pris dans les Juges de la Pratique Technique
- ✓ Modifications à apporter dans la règlementation règlement sportif (partie explication/réclamation)

#### **Approuvé à l'unanimité**

- ✓ Aménagement

Proposition : les athlètes des DOM s'inscrivant au Bâton d'Or et souhaitant participer aux sélections, ils pourront être évalués à distance, par visioconférence, par les juges présents sur le lieu de l'événement. Cet aménagement vise à faciliter leur participation tout en garantissant des conditions d'évaluation conformes au règlement fédéral.

#### **La proposition est approuvée à l'unanimité**

## 15. Sous-Commission Présidents de jury (Jennifer Mure)

- ✓ Retour sur le séminaire Président de Jury  
Le séminaire a été organisé les 11 et 12 octobre 2025 à Antony
- ✓ Règlementation concernant les Présidents de Jury (Cf. Annexe 6)  
**Proposition adoptée à l'unanimité**

**Ce document sera adressé à l'ensemble des Présidents de Jury et aux stagiaires en formation par le Secrétariat fédéral.**

- ✓ Projet nouveau découpage Filière N1  
Un sondage sera effectué auprès des clubs à partir de la proposition étudiée et par ailleurs une étude devra être réalisée sur les impacts financiers pour les clubs de ce projet. En tout état de cause, les découpages actuels sont maintenus.

- ✓ Ordres de passage compétitions 2026  
Pour la Pratique Artistique, un groupe de travail composé de Jennifer Mure – Dominique Fourcade – Françoise Bordereau est constitué pour travailler sur la proposition des ordres de passage des compétitions organisées par la Fédération (à partir des quarts de finale).

**Point de vigilance rappelé par le Comité Directeur :** sur les ordres de passage, il faudra veiller à ce que les mêmes catégories filles et masculins soient jugées par le même jury et l'une à la suite de l'autre.

## 16. Commission arbitrale (Odile Comte Gaz)

- ✓ Perspectives sur les modifications à apporter aux règlements sportifs  
Une actualisation du Règlement Sportif 2026 sera effectuée au vu du vote positif sur la proposition de modification de la procédure demande d'explication/reclamation.  
L'actualisation est confiée au Secrétariat Général qui enverra pour relecture à la Commission Sportive et à la Commission Juridique et Relations Organes déconcentrés.
- ✓ Projet sélections sur la filière N1  
Une présentation est faite mais elle reste à l'étude.

## 17. Commission des Athlètes (Marina/Jason)

- ✓ Présentation carnet de bord  
Le Comité Directeur a redéfini la commande et confirmé qu'il ne doit comporter qu'une information descendante. Le document va être retravaillé avec la Commission Communication, étant précisé que son mode de diffusion s'effectuera uniquement par le site Internet, actualisation comprise.

## 18. Commission Juridique et Relations Organes déconcentrés (Pierre-Marc Epstein)

- ✓ Point de situation  
Depuis sa mise en place, la Commission a traité 57 dossiers.  
3 dossiers sont actuellement en cours et donneront éventuellement lieu à un passage au Comité d'Ethique

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBT et IBTF  
www.fttwirling.fr

- ✓ Relations Organes déconcentrés

2 dossier en cours : Comité régional Paca + Comité régional Aura

- ✓ Séminaire de travail organisé en septembre 2025

Les travaux lors de ce séminaire ont porté sur :

- ✓ les Statuts et le Règlement Intérieur (approche de la notion de règlements généraux fédéraux), en particulier la licence, le changement d'association, la notion d'association sportive et de club,
- ✓ le règlement du Comité d'Ethique : les modifications de son rôle, de sa saisine et son intégration dans les règlements généraux fédéraux
- ✓ projet réglementaires d'évolution du cursus Président de Jury, livret d'accueil, classement, barème, sanction, etc...., sur la base de celui initié par la Sous-Commission juges : travail sur le sujet et intégration de ces règlements dans les règlements généraux

Le Président fédéral rappelle à la Commission Juridique et Relations Organes déconcentrés que les travaux entrepris doivent s'inscrire dans la feuille de route donnée par le Comité Directeur et il prend l'exemple du Règlement du Comité d'Ethique pour lequel des propositions ont été travaillées qui ne correspondent pas à la vision du Comité Directeur.

### **19. Commission Subventions (Pierre-Marc Epstein)**

- ✓ Retour sur les travaux effectués

Deux réunions de la Commission ont déjà été organisées. Un questionnaire a été établi et va dans un premier temps être adressé aux Comités régionaux afin de faire un état des lieux et pouvoir apporter l'aide et l'information nécessaires.

Il sera ensuite décliné vers les Comités départementaux et CID et ensuite vers les clubs.

### **20. Organisation Congrès fédéral (Nadia Massari/Yannick Meunier)**

Le Congrès fédéral sera organisé à Gerzat -Salle du Galion- les 28 et 29 mars 2026.

Pierre Marc Epstein est en charge de la proposition de la restauration.

Lors de ce Congrès, une élection partielle sera organisée, un poste de femme étant vacant du fait d'une démission enregistrée (Cf. procès-verbal réunion du CODIR des 7 et 8 juin 2025). Aussi la convocation accompagnée de l'appel à candidatures devra être adressée au plus tard le 27 décembre 2025 (Cf. dispositions réglementaires).

Le Président et la Secrétaire Générale vont travailler sur l'ordre du jour et feront une proposition au Comité Directeur lors d'une réunion organisée en Visio.

### **21. Présidence**

- ✓ Etat des lieux équipementier

Le choix de l'équipementier a été basé sur un rapport qualité/prix.

Bilan 2025 : difficultés de livraison par défaut d'anticipation

tenue de l'équipe de France de belle qualité  
au 31/10/2025, reversement de 6 400 €

✓ International

⊕ WBFNBTA n'est pas dissoute et prévoit l'organisation d'un Championnat du Monde en avril 2027.

La France est affiliée aux deux associations : IBTF et WBFNBTA Et le but est de maintenir les deux affiliations afin de bloquer, entre autres, les inscriptions aux compétitions qui pour le moment sont faites par le pays concerné. Néanmoins, malgré son adhésion maintenue, la France ne participera pas au Championnat du Monde 2027 WFBNTA. Par ailleurs, NBTA Europe souhaite se maintenir.

⊕ -La réunion d'hiver 2026 aura lieu en Visio sur 4 à 5 jours en soirée. La France a écrit pour demander une réunion en présentiel mais à eu une fin de non-recevoir puisqu'il s'agit d'une décision du Board de l'IBTF.

✓ Championnat du Monde

⊕ Paratwirl

A la demande de l'IBTF, une démonstration Paratwirl sera organisée avant la cérémonie d'ouverture, étant précisé que chacun des pays participant pourra proposer des éléments. Le dossier est transmis à la Commission HandiTroll qui nous fera des propositions

⊕ Organisation

Le Comité de pilotage mis en place avec un calendrier prédéfini. Prochaine réunion en Visio le 17/11/2025.

En négociation pour que la vente de boisson se fasse dans le même cadre que la restauration, c'est-à-dire une vente faite par nos soins et le versement d'un pourcentage sur les ventes.

A l'extérieur, un village. Un sponsor doit nous aider dans la construction du village, l'idée étant une vraie attractivité à l'intérieur comme à l'extérieur.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil régional Ile de France.

## **22. Feuille de route : actions à réaliser par les Pôles/Commissions**

Le Président rappelle que la feuille de route du Comité Directeur et des Commissions est le projet sportif pour lequel nous avons été élus.

Au titre de cette feuille de route, il rappelle les principaux travaux à entreprendre.

⊕ Pass Twirl

La mise en place est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2026 cela implique que les travaux des groupes de travail doivent avoir finalisé leur proposition au 31 mars 2026 afin que sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2026 au 31 août 2026 les outils de communication puissent être créées, une pré-diffusion effectuée et les webinaires correspondants organisés

⊕ Formation Instructeur de club commune aux deux pratiques

La mise en place est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2026 cela implique que les travaux des groupes de la Formation Commune IC doivent être finalisés pour le 15 avril 2026 au plus tard afin que sur la période du 16 avril 2026 au 15 juin 2026 une pré-diffusion de l'information puisse être communiquée et une ou deux Visio d'information organisées pour un envoi des demandes d'inscription au 16 juin 2026



#### ⊕ Compétition

Conformément à notre projet sportif, une filière de compétition supplémentaire (régionale) doit être créée avec une mise en place pour les compétitions 2028. Le projet finalisé devra donc être présenté au Codir en septembre 2027

#### ⊕ Formation commune Président de jury/Commissaire de compétition

La mise en place est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 2026 cela implique que les travaux du groupe de travail doivent être finalisés pour le 15 avril 2026 au plus tard afin que sur la période du 16 avril 2026 au 15 juin 2026 une pré-diffusion de l'information puisse être communiquée et une ou deux Visio d'information organisées pour un envoi des demandes d'inscription au 16 juin 2026.

**Fin de la réunion : dimanche à 12 h 30**

Le Secrétaire Général  
Nadia MASSARI

Le Président fédéral  
Didier PASCAL

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Délégataire par  
arrêté Ministériel  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTA et IBTF  
[www.ftwirling.fr](http://www.ftwirling.fr)

**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT**

COMITÉ NATIONAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

IBTF

**COLOSSE**  
AUX PIEDS D'ARGILE